



Plan de sécurité ÉCS Février 2021

Mise à jour du 26 février

En raison de la situation actuelle de pandémie, de nombreuses mesures ont été prises par les divers paliers gouvernementaux afin de limiter la propagation de la COVID19 et d'assurer la santé et sécurité de tous.

Les informations contenues dans le présent document proviennent de Worksafe BC, du ministère de l'éducation, du BC Center for Disease Control et des mesures mises en place au sein du Conseil Scolaire Francophone de la Colombie-Britannique.

<https://www.worksafebc.com/en/about-us/covid-19-updates/covid-19-returning-safe-operation/education>

http://www.bccdc.ca/Health-Info-Site/Documents/COVID_public_guidance/Guidance-k-12-schools.pdf?bcgovtm=20200506_GCPE_AM_COVID_9_NOTIFICATION_BCGOV_BCGOV_EN_BC_NOTIFICATION

<https://www.openschool.bc.ca/covidguidelines/>

<https://www.csf.bc.ca/mise-en-place-des-mesures-de-securite/>



1. INFORMATION GÉNÉRALE SUR LE CORONAVIRUS

1. Signes et symptômes de la COVID-19

Les principaux symptômes de la COVID-19 sont les suivants :

- § Fièvre
- § Frissons
- § Toux ou aggravement d'une toux chronique

- § Essoufflement
- § Perte de l'odorat ou du goût
- § Diarrhée
- § Nausées et vomissements

Les symptômes peuvent être légers (similaires à un rhume) ou plus sévères (tels que ceux associés à la pneumonie et à l'insuffisance pulmonaire ou rénale). Dans de rares cas, la maladie peut mener à un décès. Les personnes les plus à risque de complications sont les personnes immunodéprimées, celles qui sont atteintes de maladies chroniques, ainsi que les personnes âgées.

2. Mode de transmission

Des recherches sont encore en cours concernant la COVID-19. Les informations suivantes concernent les coronavirus humains. Il est probable qu'elles s'appliquent à la COVID-19.

<https://www.youtube.com/watch?v=O-KviLbtBq8>

Habituellement, les coronavirus infectent le nez, la gorge et les poumons. Ils se propagent le plus souvent par :

- Contact étroit avec une personne infectée lorsque cette personne tousse ou éternue ;
- Contact des mains avec des surfaces infectées puis avec la bouche, le nez ou les yeux.



3. Recommandations d'isolement

Les gens avec ou sans symptômes qui :

- ont voyagé à l'extérieur de la Colombie-Britannique et sont maintenant de retour chez eux.
- sont en contact avec une personne qui a été diagnostiquée et ont été exposé, doivent se mettre en isolement et surveiller leurs symptômes pendant 14 jours.

Les gens qui ont été diagnostiqués avec COVID19 doivent s'isoler pendant 10 jours

<http://www.bccdc.ca/health-info/diseases-conditions/covid-19/self-isolation>

2. POINTS CLÉS RELATIFS À LA PRÉVENTION DE LA COVID19 ET DU RETOUR EN CLASSE

1. Les enfants présentent un risque faible de transmission

Les autorités de santé publique nous indiquent que les enfants sont peu impactés par la Covid 19 (moins de 1% des enfants testés pour la Covid 19 auraient testé positif) et que lorsqu'infectés, ne présentent, en général, que de faibles symptômes et une maladie légère. Il n'existe pas d'évidence concluante sur le fait que les enfants asymptomatiques posent un risque pour les autres enfants et pour les adultes. Les évidences indiquent que la transmission de cas impliquant des enfants est principalement limitée aux adultes vivant dans la même maison. Ainsi, les autorités considèrent que les enfants ne sont pas un vecteur efficace de transmission dans les écoles et établissements de garde.

2. Des écoles propres

Les écoles doivent faire l'objet d'un nettoyage accru, ce qui se définit par une augmentation de la fréquence du nettoyage courant des surfaces souillées (eau, savon), une augmentation de la fréquence de la désinfection des surfaces fréquemment touchées (poignées de portes, interrupteurs, tables, pupitres, chaises, appareils électroniques, claviers et jouets) au moins deux fois par jour à l'aide de produits commerciaux disponibles et une désinfection des jouets au quotidien. Limiter l'utilisation des items difficilement nettoyables (ex. articles en tissus). Vider les poubelles au quotidien.



3. Du personnel scolaire et des élèves exempts de symptômes

Le personnel ainsi que les élèves devront faire l'objet d'une vérification journalière de symptômes. Le personnel ainsi que les parents d'élèves s'engageront à faire une vérification journalière des symptômes liés au coronavirus et à remplir le formulaire électronique ou papier à tous les jours avant d'entrer sur les lieux de travail. S'engager à vérifier quotidiennement la présence des symptômes suivants :

- § Fièvre
- § Frissons
- § Toux ou aggravement d'une toux chronique

- § Essoufflement
- § Perte de l'odorat ou du goût
- § Diarrhée
- § Nausées et vomissements

La réponse affirmative à l'une de ces questions entraîne l'interdiction d'accès à l'école. Le personnel et les élèves qui présentent des symptômes doivent rester à la maison.

Si un élève commence à présenter des symptômes pendant la journée scolaire, le protocole d'isolement d'élève malade doit être suivi (Voir section 7 ci-dessous). Si un membre du personnel développe des symptômes pendant la journée scolaire, il doit en aviser son superviseur et quitter les lieux immédiatement. L'accès au bâtiment aux parents, aux personnes du public, les sous-traitants et les non-membres du personnel du CSF est interdit à moins d'entente spéciale avec la direction. Si leur entrée est nécessaire, l'accès doit être autorisé par la direction de l'école et ils devront connaître et se soumettre aux mesures sanitaires en vigueur.

4. Regroupements de masse

La recommandation du PHO limitant les regroupements de 50 personnes ou plus ne s'applique pas aux écoles. Ainsi, il peut y avoir plus de 50 personnes en même temps dans une école s'ils ne sont pas tous dans la même section. Les grandes assemblées ne devraient pas être tenues en personne.



5. Mesures clés

- Éviter autant que possible les contacts rapprochés face à face
- Une activité physique de haute intensité devrait avoir lieu à l'extérieur dans la mesure du possible
- Le personnel doit pratiquer la distanciation physique autant que possible
- Les instruments de musique ne peuvent être utilisés que s'ils sont nettoyés entre les utilisations

6. Ventilation des espaces en cas de panne de ventilation

- Aviser le département de maintenance immédiatement
- Aérer les salles de classe en ouvrant les fenêtres avant l'entrée des élèves, pendant les récréations et pendant les cours selon les conditions météorologiques

3. MESURES SÉCURITAIRES DE TRAVAIL POUR LE PERSONNEL

Tout le personnel est tenu de compléter une formation quant aux mesures sécuritaires de travail à respecter avant de réintégrer l'école avec les élèves. Tout le personnel doit lire et comprendre les documentations transmises par l'employeur incluant les mises à jour. L'ensemble du personnel est mandaté de porter un masque non-médicale dans tous les endroits situés à l'intérieur, y compris lorsqu'ils sont avec leurs groupes d'apprentissage.

1. Vérification des symptômes

- Tous les membres du personnel doivent signer le formulaire d'engagement à vérifier leurs symptômes de manière quotidienne avant l'arrivée à l'école.
- Tous les membres du personnel s'engagent à demeurer chez eux lors de présence de symptômes et de contacter le 811 afin de confirmer l'autorisation d'un retour dans l'école et prendre le matricule de la personne avec qui ils communiquent.



2. Entrée et sortie du site

- Ne pas entrer dans l'école si vous présentez des symptômes de fièvre, toux ou difficultés respiratoire.
- Respecter les règles de distanciation de 2 mètres entre les adultes lors de l'entrée et de la sortie de l'édifice. **Ne pas entrer et sortir de l'école en groupe.**
- Utiliser la porte désignée pour entrer et sortir de l'école.
- Respecter le système de contrôle du flux des personnes entrant établi par votre direction et permettant de respecter les règles de distanciation sociale
- **Laver vos mains dès que vous entrez** dans l'école et nettoyer votre espace de travail et vos appareils électroniques dès votre arrivée.
- Placer vos effets personnels (sac à dos, appareils électroniques, etc.) dans un sac à votre place pour la journée
- Les visiteurs doivent signer le registre de visiteurs et compléter le formulaire de vérification de symptômes.

3. Distanciation sociale

- Respectez les règles de distanciation sociale de 2 mètres entre les adultes.
- Si vous devez parler à quelqu'un, respectez la distance de 2 mètres entre les personnes ou utilisez votre téléphone ou votre outil de clavardage préféré.
- Si vous devez rencontrer des collègues dans un endroit partagé ou dans une salle de rencontre, assurez-vous que l'endroit choisi permet de respecter la distance de 2 mètres entre les personnes.
- Les rencontres avec les parents doivent être faites par zoom ou téléphone
- Les livraisons incluant le courrier postal devraient être faites de manière à minimiser les contacts. - **Lavez-vous les mains avant et après avoir reçu une livraison.**
- L'accès aux écoles par le public est limité, les visites sont interdites. Les rendez-vous en personne doivent faire l'objet d'une approbation par la direction.

4. Utilisation des salles de bains

- Lorsque vous utilisez la salle de bain, assurez-vous de respecter la règle de distanciation et de respecter le plan d'utilisation mis en place par votre direction, le cas échéant.
- La porte reste ouverte lorsque non utilisé.



- Lavez vos mains avant de fermer/toucher la porte
- Lavez vos mains après être allé aux toilettes et avant de quitter la salle de bain.
- Suivre les recommandations de lavage des mains (voir annexe).

5. Maladie/Symptômes

- **Si vous êtes malade, restez à la maison.**
- Si vous développez des symptômes pendant que vous êtes au travail, notifiez votre superviseur et quittez les lieux immédiatement.
- Vérifiez vos symptômes sur le site web d'auto-évaluation : <https://bc.thrive.health/covid19>
- Contactez le 811 afin de valider votre retour ou non dans l'école et prendre le matricule de l'infirmière qui vous parle.

6. Gérer un élève développant des symptômes

Tout élève développant des symptômes d'infection à la COVID-19 pendant les heures de soutien doit être récupéré par ses parents. Le personnel présentant des symptômes devrait rentrer à la maison immédiatement.

Si un élève commence à présenter des symptômes de ce qui pourrait être la grippe de type influenza ou d'infection à la COVID-19, il est recommandé de :

- Séparer rapidement l'élève présentant les symptômes en le plaçant dans un endroit isolé (favoriser une porte), sécuritaire et qui permettra au personnel désigné d'assurer la supervision jusqu'à ce que les parents viennent le chercher : local dans la portative #1
- Mettre un masque et des gants
- Si l'élève est capable de mettre un masque, lui indiquer comment mettre le masque

Salle d'isolement ECS :

- Notre salle d'isolement est le petit local au secrétariat avec sa propre porte d'entrée

La procédure :

- Vous devez porter un masque et des gants, Si l'élève est capable de mettre un masque, lui indiquer comment mettre le masque. (Il y a des masques et gants à l'infirmierie)



- Demandez à Sylvie de contacter les parents/tuteurs de l'enfant qui présente des symptômes en leur indiquant de venir le chercher immédiatement.
- Rappeler à l'élève de pratiquer la bonne étiquette respiratoire, le lavage des mains fréquent et de demeurer à une distance sécuritaire (2m) dans la mesure du possible.
- Nettoyer et désinfecter toutes salles ayant reçu un élève symptomatique selon les recommandations de la santé publique avant que d'autres élèves ou membres du personnel ne puisse y entrer.

*****Si un cas de Covid 19 est diagnostiqué, la santé publique prendra en charge la gestion de l'école et avisera le CSF des mesures à mettre en place.**

7. Règles d'accès aux bâtiments:

- Tout le personnel entrant dans les écoles doit avoir reçu la formation en matière de mesures sécuritaires de travail.
- Tout le personnel doit compléter le formulaire quotidien de vérification de symptômes

8. Routine de nettoyage des membres du personnel / Nettoyage accru

- Nous avons en place un processus amélioré de nettoyage et de désinfection quotidiens des surfaces fréquemment touchées.

Le personnel doit :

- a) Laver ses mains :
 - Dès l'arrivée à l'école
 - Après être allé aux toilettes,
 - Avant et après les transitions dans l'école (c.-à-d. passer dans une autre salle, de l'extérieur vers l'intérieur, transition vers le service de garde si applicable, etc.),
 - Avant de toucher à la nourriture/aider les élèves avec leurs repas,
 - Avant et après avoir offert les premiers soins,
 - Après tout contact avec des fluides corporels (c.-à-d. mucus, salive, vomi, sang),



École Côte-du-soleil

Conseil scolaire francophone de la Colombie-Britannique

- Après avoir nettoyé des surfaces souillées
 - Avant de mettre et après avoir enlevé des gants
 - Avant de mettre et après avoir enlevé un masque
 - Après avoir manipulé des poubelles
 - Lorsque vous quittez l'école.
- b) Éviter de toucher votre visage
- c) Nettoyer et désinfecter les surfaces fréquemment touchées (p. ex. les claviers d'ordinateurs, les surfaces de travail, les téléphones, etc.).
- d) Si vous devez rencontrer des collègues dans un endroit partagé ou dans une salle de rencontre, désinfectez toutes les surfaces, poignées, équipements ou ameublements utilisés, après votre rencontre.
- e) Si vous partagez une station de travail/salle de classe avec un(e) collègue, vous devez désinfecter les surfaces de travail après utilisation.
- f) Si vous devez utiliser le photocopieur, laver vos mains avant et après l'avoir utilisé
- g) Désinfecter toutes les fournitures de bureau partagées avant et après avoir terminé leur utilisation (incluant les agrafeuses, perceuses, trancheuses, etc.).
- h) Ne pas partager de breuvage ou de nourriture.
- i) Manger dans votre salle de classe ou en respectant les maximums d'occupation du salon du personnel

Salon du personnel Maximum de 5 personnes en tout temps. Seulement 2 personnes autour des tables aux endroits spécifiés sur la table.

Dans la salle de travail/photocopieur : Pas plus de 1 personne à la fois pour éviter les croisements et le rapprochement sociale. Si quelqu'un est dans cette salle et qu'un autre veut se rendre au salon du personnel, avant d'entrer avisez la personne et elle peut se déplacer dans le coin photocopieur (à 2 mètres) ensuite vous passez au salon.

*****L'eau et le savon demeurent la méthode préférable de lavage des mains**

- Le service de nettoyage assurera le remplissage des distributeurs de gel alcoolisé nettoyant, des distributeurs de savon et de serviettes en papier.
- Tout le personnel se verra donner du matériel de nettoyage afin d'assurer le nettoyage et la



désinfection de leur station de travail.

- Le service de nettoyage fournira des bouteilles avec vaporisateur contenant un mélange approuvé de désinfectant, des lingettes humides désinfectantes et des serviettes en papier.

Tous les produits désinfectants, produits de nettoyage, hydrogel nettoyant alcoolisé doivent être rangés de manière appropriée et en respectant les règles en matière de produits dangereux. Les fiches signalétiques sont disponibles à tout le personnel sur l'intranet dans la section ressources humaines, produits dangereux MSDSfetch (SIMDUT) : <https://intranet.csf.bc.ca/ressources-humaines/ressources-humaines-securite-au-travail/produits-dangereux/produits-dangereux/> et tous les produits doivent être correctement identifiés. http://www.bccdc.ca/Health-Info-Site/Documents/CleaningDisinfecting_PublicSettings.pdf

Quoi faire en cas d'exposition accidentelle à un produit nettoyant ou désinfectant?

Si vous ou quelqu'un dans votre entourage est exposé à un désinfectant, appliquez les mesures de premiers soins suivantes et appelez votre centre antipoison locale 1.800-567-8911

- Si inhalation : Se rendre dans un endroit bien aéré et respirer de l'air frais
- Exposition des yeux : rincer les yeux à l'eau courante pour 5-10 minutes
- Exposition de la peau : rincer la peau à l'eau courante pour 5 minutes
- Ingestion: Boire de une $\frac{1}{2}$ à 1 tasse d'eau.

9. Détails relatifs à la nourriture, au déroulement des repas et des collations

- Chacun devra apporter son dîner et collation
- Ne pas partager de nourriture ou de breuvages
- **Laver toujours vos mains avant de manipuler de la nourriture**
- Manger votre dîner dans votre salle de classe ou dans le salon du personnel en vous assurant de respecter le maximum d'occupation

10. Communication des incidents d'isolement ou de retour à la maison du personnel

- Communiquer tout incident d'isolement d'un élève à votre DGA et/ou Maya Chakarove au département de santé et sécurité



4. MESURES SPÉCIFIQUES AUX ÉLÈVES

1. Formulaire

- Tous les parents doivent signer le formulaire d'engagement à vérifier les symptômes de leurs enfants de manière quotidienne avant l'arrivée à l'école.
- Les élèves qui présentent des symptômes doivent rester à la maison et se verront interdire l'accès à l'école s'ils se présentent.
- En tant que parent ou tuteur d'un élève du CSF, je m'engage à vérifier la présence des symptômes de covid19 chez mon enfant, à tous les matins avant de lui permettre de se rendre à l'école et à le garder à la maison dans l'affirmative.
- Je m'engage également à contacter mon médecin ou la ligne 811 afin de confirmer le besoin de mettre mon enfant en isolation ou non et à prendre les informations nécessaires (ex. note médicale, numéro de matricule, etc.) afin de les transmettre à la direction de l'école avant de revenir à l'école.
- Je m'engage à faire cette vérification journalière jusqu'à la fin de l'année scolaire 2020-2021.
- Je m'engage à venir chercher mon enfant à l'école s'il développait des symptômes pendant la journée scolaire.

2. Respect du système d'arrivée et de départ/contrôle du flot des élèves

Politique D'arrivée et de Départ des élèves :

Arrivée des enfants entre 8h30 et 8h50.

- Aucun parents/tuteurs à l'intérieur l'école.
- Toute communication doit se faire par téléphone, courriel ou zoom.
- **Merci d'utiliser l'entrée principale sur Michigan.**
- Les élèves se rendront directement dans leurs classes (aucune utilisation des casiers). Ils déposeront leurs sacs, lunch, etc. chacun à leur bureau. Ensuite chacun doit se laver les mains, tout en respectant la distance sociale.
- Après les récréations, les élèves suivront les procédures mises en place par



chaque enseignant(e).

3. Les élèves devraient laver leurs mains :

- Quand ils arrivent à l'école, dans l'école
- Avant et après les transitions dans l'école (c.-à-d. passer dans une autre salle, de l'extérieur vers l'intérieur, etc.)
- Avant de manger ou boire
- Après être allé aux toilettes
- Après s'être mouché ou avoir éternué
- Quand leurs mains sont visiblement sales
- Quand ils quittent l'école

Note : Enseignez aux élèves la bonne hygiène respiratoire (tousser dans le coude, jeter les mouchoirs à la poubelle, etc.) Modélisez et rappelez le lavage des mains correct et fréquent aux élèves.

4. Distanciation sociale pour les services de soutien aux enfants :

*****Note du PHO en matière de distanciation dans les écoles¹ :**

Nous comprenons qu'il est difficile de respecter la règle de distanciation sociale de 2 mètres entre chaque personne et de regroupements de moins de 50 personnes en milieu scolaire et particulièrement avec les élèves plus jeunes. Toutefois, il est important de maximiser nos efforts en ce sens.

¹ Les informations contenues dans cette section proviennent du document: COVID 19: Public Health Guidance for K-12 School Settings du BCCDC et du ministère de la santé de la C.-B.



Les idées suivantes devraient être considérées lors de la planification du quotidien :

- Aidez les élèves à apprendre à propos de la distanciation sociale par l'entremise de jeux. Par exemple, pour les élèves plus jeunes, vous pouvez utiliser de la musique afin de demander aux élèves d'étendre leurs bras de chaque côté et tourner lentement sur eux-mêmes en ne touchant personne autour d'eux. Pour les plus vieux, vous pouvez utiliser des lectures leur expliquant ce que veut dire la distanciation sociale et l'importance de l'autorégulation (ex. space camp).
- Favorisez les activités à l'extérieur en plus petits groupes d'élèves afin de faciliter le respect d'un certain degré de distanciation (ex. collations, activités artistiques, etc.).
- Gardez assez de jeux disponibles afin de favoriser les jeux en solitaire
- Augmentez la distance entre les élèves pendant les activités comme les repas en séparant les chaises.
- Lorsque des élèves veulent utiliser le même endroit, en rediriger certains vers une autre station.
- Considérez décaler le moment des collations et dîner afin de réduire le nombre d'enfants dans les groupes et augmenter la distance entre chacun d'eux.
- Rappelez la règle de garder les mains pour soi.

5. Gestion de la nourriture, du matériel et des fournitures scolaires

- Interdire le partage de nourriture et de breuvages
- Rappelez fréquemment les règles de non-partage du matériel, de la nourriture et des breuvages
- Les objets partagés régulièrement seront nettoyés et désinfectés fréquemment
- Favorisez les jeux qui sont facilement nettoyables
- Évitez l'utilisation de pâte à modeler, les toutous, les déguisements, afin d'éviter le partage de microbes entre élèves
- Chaque élève devrait avoir une trousse de fourniture scolaire qui ne sera pas partagée avec les autres élèves (ex. crayons, cahiers, matériel de manipulation de mathématiques, etc.)



😊 Annexes

Nettoyage des appareils électroniques

Chaque membre du personnel sera responsable de nettoyer, de manière journalière à son arrivée, ses appareils électroniques en suivant la procédure suivante :

1. Fermer tout appareil et débrancher toutes connexions avant de procéder au nettoyage des appareils électroniques
2. D'abord enlever la saleté visible, la poussière et le gras
3. Utiliser des serviettes désinfectantes alcoolisées à 70%
4. Essuyer doucement les surfaces. Il n'est pas nécessaire de frotter vigoureusement ou encore de récurer en appuyant fortement.
5. Bien sécher la surface
6. Éviter d'utiliser des produits contenant de l'eau de javel, du chlore ou autres produits abrasifs qui pourraient endommager les appareils.
7. Ne pas vaporiser ou submerger les appareils électroniques dans du liquide désinfectant ou tout autre liquide
8. Considérer utiliser un recouvrement de plastique pour faciliter le nettoyage
9. Les claviers, les souris, les contrôleurs électroniques doivent être nettoyés similairement à l'aide de serviettes humides alcoolisées ou à l'aide d'hydrogel et de serviettes en papier.

PENSEZ À VOUS LAVER LES MAINS SOUVENT !

 DURÉE DE LA PROCÉDURE : 40-60 SECONDES



MOILLER
avec peu d'eau.



SAVONNER
pour recouvrir toutes
les surfaces des mains.



FROTTER
paume contre paume
par mouvement
de rotation.



RINCER
les mains à l'eau.



SÉCHER
soigneusement les mains
avec une serviette à
usage unique.



Pour plus d'informations

Téléphonez 1-888-COVID-19, textez 604-630-0300 ou consultez les liens suivants : The BC Centre For Disease Control: <http://covid-19.bccdc.ca/>
Health Link BC: <https://www.healthlinkbc.ca/health-feature/coronavirus-disease-covid-19>
Site web permettant une auto-évaluation des risques de COVID-19 <https://bc.thrive.health/covid19>

Références :

<https://www.worksafebc.com/en/about-us/covid-19-updates/covid-19-returning-safe-operation> <http://www.bccdc.ca/health-info/diseases-conditions/covid-19/childcare-schools> http://www.bccdc.ca/Health-Info-Site/Documents/CleaningDisinfecting_PublicSettings.pdf

– COVID-19 –
DIRECTIVES PROVINCIALES
Communication de Ministère de la Santé BC en date du 4 février 2021
avec une mise à jour du 23 février 2021

Renforcement des mesures de sécurité dans les écoles de la maternelle à la 12e année

Mise à jour du 23 février 2021 : Sommaire des consignes concernées.

1. Environnement scolaire :

Droit d'accommodement lorsqu'un élève, un membre du personnel ou un autre adulte (y compris les visiteurs) ne peut pas se conformer à une mesure de sécurité spécifique pour des raisons de santé physique ou santé mentale. Les écoles / districts devront travailler avec ces personnes (et leurs parents/tuteurs, le cas échéant) pour explorer d'autres solutions afin d'assurer leur sécurité et celle des autres.

2. Transport scolaire

Les chauffeurs de bus doivent porter un masque non médical, un masque facial ou un écran facial (auquel cas un masque non médical doit être porté en plus de l'écran facial) dans les bus scolaires *sauf lorsqu'ils conduisent ou sont en mesure de maintenir une distance physique de 2m. Des exceptions seront également faites pour les chauffeurs de bus qui ne tolèrent pas les masques pour des raisons de santé physique ou mentale.*

3. Visiteurs

Tous les visiteurs doivent porter un masque non médical lorsqu'ils sont à l'intérieur de l'école. *Des exceptions seront faites pour les visiteurs qui ne tolèrent pas les masques pour des raisons de santé ou de comportement.*

4. Équipement de protection individuel

Tous les élèves des écoles intermédiaires et secondaires doivent porter un masque ou un écran facial (auquel cas un masque non médical doit être porté en plus de l'écran facial) dans les écoles - à l'intérieur et à l'extérieur de leur groupe d'apprentissage, sauf lorsqu'ils :

- sont assis (ou debout) à leur siège ou bureau / poste de travail (*y compris les tables partagées*) dans une salle de classe / environnement d'apprentissage ;

(cette exception s'applique indépendamment de la distance physique entre les élèves ou de leur configuration spécifique des sièges. Les écoles devraient configurer les salles de classe et les environnements d'apprentissage afin de maximiser la distance entre les élèves et éviter les places assises face à face lorsque cela est possible.

- mangent et boivent ;
- sont à l'extérieur (*Le port de masque est un choix personnel*)

5. Ventilation des espaces

- *S'assurer que le système de ventilation fonctionne correctement*
- *Les plans de sécurité du district scolaire et du site devraient inclure des dispositions en cas de panne de ventilation.*

6. Activités physiques de haute intensité

Pour les activités physiques stationnaires de haute intensité (p. ex. vélo d'exercice, haltérophilie), les personnes et l'équipement doivent être espacés de 2 mètres par pièce s'elles sont à l'intérieur, y compris ceux du même groupe d'apprentissage. Si un espacement de 2 mètres n'est pas possible et que l'activité ne peut pas être déplacée à l'extérieur, alors l'activité ne doit pas avoir lieu et une autre activité doit être sélectionnée.

Les masques ne peuvent pas remplacer le besoin de 2 mètres entre les élèves et / ou l'équipement de fitness pendant les activités stationnaires de haute intensité à l'intérieur.

Pour les activités physiques de haute intensité qui impliquent des mouvements (par exemple, le basket-ball, le football), à l'intérieur ou à l'extérieur :

- ***Les élèves d'un même groupe d'apprentissage*** ne sont pas tenus de maintenir une distance physique, mais l'activité doit être dispensée de manière à réduire la probabilité de contact physique au-delà d'un bref instant.
- ***Les élèves de différents groupes d'apprentissage*** doivent maintenir une distance physique (2M).

Le port de masques lors d'une activité physique de haute intensité (stationnaire ou avec mouvement, à l'intérieur ou à l'extérieur) est laissé au choix personnel des élèves.

Pourquoi les masques ne sont-ils pas nécessaires lors d'une activité physique de haute intensité dans les écoles intermédiaires et secondaires ? Lors d'une activité physique de haute intensité, les taux de respiration sont augmentés (ce qui entraîne un masque humide) et le porteur est plus susceptible de toucher son visage et d'ajuster le masque fréquemment. Ces facteurs réduisent la valeur protectrice qu'un masque peut offrir. De plus, un masque humide rend plus difficile la respiration ; ceux qui portent des masques lors d'activités de haute intensité devraient les changer dès qu'ils sont mouillés.

Renforcement des mesures de sécurité dans les écoles de la maternelle à la 12^e année

Dans le but de réduire le risque d'exposition à la COVID-19 et afin d'assurer la sécurité des élèves et du personnel pendant la pandémie, voici les mesures de renforcement qui sont appliquées au sein de nos écoles :

- **Mesures clés à prendre en considération en tout temps**

Empêcher le surpeuplement et le rassemblement ; accordez une attention particulière au début et à la fin de la journée et échelonnez les heures de récréation, de repas et de transfert pour les élèves et le personnel chaque fois que possible.

Éviter autant que possible les contacts rapprochés face à face.

Assigner le personnel à un groupe d'apprentissage spécifique dans la mesure du possible.

Veiller à ce que l'utilisation de masques ne réduise ni ne remplace la pratique de la distance physique entre les groupes d'apprentissage et d'autres mesures de prévention, tant pour les élèves que pour le personnel.

S'assurer que des mesures de prévention sont en place dans les zones réservées au personnel, y compris les salles de pause et de réunion.

Une activité physique de haute intensité devrait avoir lieu à l'extérieur dans la mesure du possible.

Le personnel doit pratiquer la distanciation physique autant que possible tout en fournissant des services.

- **Port du masque**

Important : Les masques n'empêchent pas seuls la propagation du COVID-19. Des couches de protection, y compris le lavage des mains diligent et le fait de ne pas venir à l'école en cas de maladie, aideront à assurer la sécurité des élèves et du personnel.

Tous les élèves de niveau secondaire et ceux du niveau intermédiaire faisant partie de la structure de l'école secondaire (7-12^e année), ainsi que **le personnel de la maternelle à la 12^e année**, devront dorénavant porter un masque non médical dans tous les endroits situés à l'intérieur, y compris lorsqu'ils sont avec leurs groupes d'apprentissage.

Ils sont autorisés à retirer leur masque que dans les cas suivants :

- Assis ou debout à leur pupitre ou poste de travail dans une salle de classe ;
- Lorsqu'une barrière est en place ;
- Pour manger ou boire ;
- À l'extérieur lorsque la distanciation de 2 m soit respectée

En ce qui concerne **les élèves du niveau primaire et niveau intermédiaire** faisant partie de la structure de l'école primaire, le port d'un masque à l'intérieur reste un choix personnel/familial.

Les élèves et le personnel qui ne peuvent pas porter de masque pour des raisons de santé et de santé mentale, seront accommodés dans la mesure de possible.

Les masques ne sont pas recommandés pour les élèves du primaire dans les bus car ils sont plus susceptibles de toucher leur masque, de le porter incorrectement et d'avoir besoin d'aide pour le mettre et l'enlever.

Même avec le port de masque, la distanciation physique doit être pratiquée, dans la mesure du possible.

- **Distanciation physique**

La distance physique fait référence à une série de mesures visant à réduire les contacts étroits avec les autres.

- **À l'intérieur et à l'extérieur des groupes d'apprentissage**, la distanciation physique doit inclure de :
 - Éviter les contacts physiques ;
 - Minimiser les interactions étroites et prolongées en face à face et de s'épanouir autant que possible dans l'espace disponible ;
 - N'avoir aucun encombrement ;
 - Veiller à ce qu'il y ait 2 mètres d'espace disponible entre les personnes de différents groupes d'apprentissage ;

Les jeunes enfants peuvent ne pas être capables de réduire systématiquement les contacts physiques.

- **Pour les situations où les membres de différents groupes d'apprentissage interagissent :**

Si des personnes restent dans le même espace pendant une période prolongée (> 15 minutes), l'espace doit être suffisamment grand et / ou doit avoir des limites sur le nombre de personnes pour que 2 mètres d'espace soient disponibles entre les personnes différents groupes d'apprentissage.

Si les gens sont dans le même espace à des fins de transfert (par exemple, pour changer de cours) et que d'autres mesures sont en place (par exemple, des marques sur le sol, des temps de transition décalés), il devrait y avoir suffisamment d'espace pour assurer aucun contact physique mais 2 mètres la distanciation physique n'est pas requise.

- **Instruction de groupe multi-apprentissage :**

Les élèves de différents groupes d'apprentissage peuvent être dans le même espace d'apprentissage en même temps si la distance physique peut être maintenue (conformément aux exigences décrites ci-dessus), et il y a suffisamment d'espace disponible pour éviter le surpeuplement de ceux du même groupe d'apprentissage.

Les masques ne remplacent pas la distance physique entre les élèves de différents groupes d'apprentissage dans le même espace d'apprentissage.

- **Services de groupe multi-apprentissage :**

Les élèves de différents groupes d'apprentissage peuvent être tenus d'être ensemble pour recevoir des soutiens, des programmes ou des services sociaux bénéfiques (p. Dans le cadre de ces soutiens ou services, on s'attend à ce que les groupes d'apprentissage soient maintenus et que la distance physique soit pratiquée entre les groupes d'apprentissage, dans la mesure du possible pour le faire tout en continuant à assurer le soutien, le programme ou le service.

Le personnel et les autres adultes devraient chercher à réduire le nombre d'interactions rapprochées en face à face les uns avec les autres en tout temps, même s'ils portent un masque non médical. Cela comprend les pauses et les réunions.

▪ **Espaces réservés au personnel :**

Pour soutenir la distanciation, les écoles peuvent mettre en œuvre les stratégies suivantes :

- Utiliser les marquages au sol et la signalisation pour diriger la circulation et éviter l'encombrement (par exemple dans la salle de pause, près du photocopieur, etc.) ;
- Tenez des réunions virtuelles pratiquement chaque fois que possible ;
- S'assurer que le personnel pratique la distance physique (2 m) lors des réunions en face à face. Le personnel doit porter des masques lorsqu'il est à l'intérieur, incapable de maintenir une distance physique et il n'y a pas de barrière.

• **Éducation physique/ Activités à l'extérieur**

Les activités physiques de haute intensité doivent être organisées à l'extérieur autant que possible.

Les équipements ou articles partagés (par ex. appareils de musculation, tapis de course) ne peuvent être utilisés que s'ils sont nettoyés entre les utilisations.

▪ **Les enseignants devraient planifier des activités physiques qui :**

N'impliquent pas de contact physique prolongé (c'est-à-dire un contact physique au-delà d'un bref instant) ou de surpeuplement. Par exemple, la lutte, la danse en couple) doivent être évitées ;
Par exemple : les activités telles que le tag et le football tactile sont à faible risque, alors que les activités comme la lutte ou la danse en couple doivent être évitées. Les enseignants sont encouragés à adapter les activités dans la mesure du possible pour réduire les contacts physiques ;

- Maintiennent la distance physique (2 m) en dehors des groupes d'apprentissage ;
- Les membres du personnel de la maternelle à la 12e année sont tenus de porter des masques pendant les cours du programme PHE / extérieur lorsqu'ils sont à l'intérieur, incapables de maintenir une distance physique (2 m) et qu'il n'y a pas de barrière.

▪ **Dans les écoles intermédiaires et secondaires :**

Activités d'exercice de haute intensité (qui augmentent considérablement les taux de respiration) :

- Si à l'intérieur et que l'activité est stationnaire, les élèves et / ou l'équipement de fitness (par exemple, vélos stationnaires, tapis de course, équipement de musculation, etc.) doivent être espacés de 2 mètres. S'assurez-vous qu'il y a suffisamment d'espace disponible pour réduire la probabilité de contact physique au-delà d'un bref instant ;
- Les activités devraient avoir lieu à l'extérieur ou être remplacées par des activités d'exercice de faible intensité, si les conditions ci-dessus ne peuvent être remplies ;
- Le port de masques pendant les exercices de haute intensité (à l'intérieur ou à l'extérieur) est laissé au choix personnel, mais les masques ne peuvent pas remplacer le besoin de 2 mètres entre les élèves et / ou les appareils de fitness pendant les exercices stationnaires de haute intensité à l'intérieur.

Activités d'exercice de faible intensité, les élèves du niveau intermédiaire et secondaire doivent porter des masques lorsqu'ils sont à l'intérieur, incapables de maintenir une distance physique (2 m) et qu'il n'y a pas de barrière :

- Un équipement partagé peut être utilisé, à condition qu'il soit nettoyé et désinfecté conformément aux directives de la section Nettoyage et désinfection de ce document ;
- Les élèves devraient être encouragés à pratiquer une bonne hygiène des mains avant et après avoir participé à une activité physique et à l'utilisation de l'équipement ;
- Désinfectez le matériel didactique (par exemple, les planches à pince, les tableaux blancs, les stylos, les bacs en plastique pour le transport du matériel, etc.) ;
- Inclure plus d'activités individuelles que d'activités d'équipe traditionnelles telles que la danse, l'environnement alternatif et les activités terrestres, les exercices sans équipement, la forme physique, la pleine conscience, la gymnastique et les jeux sur cible.

• Cours de musique

Les équipements ou objets partagés (par ex. instruments de musique) ne peuvent être utilisés que s'ils sont nettoyés entre les utilisations.

Les élèves utilisant de l'équipement ou des instruments à jouer doivent être espacés d'au moins deux mètres.

Des masques doivent être portés lorsque les élèves chantent à l'intérieur pour les élèves du niveau intermédiaire et secondaire.

• Bibliothèque

Les produits à base de papier laminé ou brillant et les articles avec des couvercles en plastique sont des articles à faible risque. Le processus régulier de navigation et de circulation des livres peut se dérouler normalement. Il n'est pas nécessaire de nettoyer, de désinfecter ou de mettre en quarantaine les livres.

• Transport scolaire – port du masque

Les chauffeurs de bus, les autres adultes et les élèves des écoles intermédiaires et secondaires doivent porter des masques non médicaux.

Des exceptions seront faites pour les élèves et le personnel qui ne peuvent tolérer les masques pour des raisons de santé.

Les masques ne sont pas recommandés pour les élèves du primaire dans les bus car ils sont plus susceptibles de toucher leur masque, de le porter incorrectement et d'avoir besoin d'aide pour le mettre et l'enlever

- **Les Services alimentaires**

Les écoles peuvent continuer à fournir des services de restauration, y compris à vendre, ainsi que certains programmes de repas.

Les écoles peuvent continuer à accepter des dons de nourriture pour soutenir l'apprentissage et la prestation de programmes de repas, de clubs de petit-déjeuner et d'autres initiatives d'accès à la nourriture.

Les écoles ne devraient pas permettre que des produits alimentaires faits maison soient mis à la disposition d'autres élèves à ce moment (p. Ex. Friandises d'anniversaire, articles de vente de pâtisseries).

Les écoles devraient continuer à insister sur le fait que la nourriture et les boissons ne doivent pas être partagées.

- **Fréquence de nettoyage et de désinfection**

Les directives de fréquence suivantes doivent être respectées lors du nettoyage et de la désinfection:

Le nettoyage général et désinfection des locaux au moins une fois par période de 24 heures. Cela inclut les éléments qu'un seul élève utilise, comme un bureau individuel.

Le nettoyage et la désinfection des surfaces fréquemment touchées au moins deux fois en 24 heures, dont au moins une fois pendant les heures normales de classe. (Voir la section Surfaces fréquemment touchées ci-dessous pour des exemples de surfaces fréquemment touchées.)

Aucune procédure de nettoyage et de désinfection supplémentaire n'est requise lorsque différents groupes d'apprentissage utilisent le même espace ou le même équipement, ou lorsque la composition d'un groupe d'apprentissage change à la fin d'un trimestre scolaire, au-delà des procédures de nettoyage et de désinfection qui sont normalement mises en œuvre et les lignes directrices énoncées.

Les surfaces fréquemment touchées comprennent:

- Articles utilisés par plusieurs élèves et membres du personnel, y compris les poignées de porte, les interrupteurs d'éclairage, les balustrades, les fontaines à eau, les poignées de robinets, les poignées de toilettes, les tables, les bureaux, les chaises, les objets de manipulation et les jouets.
- Certains articles fréquemment touchés comme les jouets ou les objets de manipulation peuvent ne pas pouvoir être nettoyés souvent (par exemple les tissus) ou pas du tout (par exemple le sable, la mousse, la pâte à modeler, etc.). Ces articles peuvent continuer à être utilisés, si l'hygiène des mains est pratiquée avant et après utilisation.

Il n'y a aucune preuve que le virus COVID-19 soit transmis via des manuels, du papier ou d'autres produits à base de papier. Les produits à base de papier laminé ou glacé (par exemple les livres ou magazines pour enfants) et les articles avec des couvertures en plastique (par exemple les DVD) peuvent être contaminés s'ils sont manipulés par une personne atteinte du COVID-19; cependant, le risque est faible. Il n'est pas nécessaire que ces articles soient nettoyés et désinfectés ou mis en quarantaine pendant une période de temps quelconque, ou que l'hygiène des mains soit pratiquée avant ou après utilisation.

- **Hygiène des mains (rappel)**

Un lavage rigoureux des mains avec du savon ordinaire et de l'eau est le moyen le plus efficace de réduire la propagation de la maladie (le savon antibactérien n'est pas nécessaire pour COVID-19). Suivez ces directives pour garantir une hygiène des mains efficace dans les écoles :

- Pratiquez une hygiène des mains diligente en vous lavant les mains avec du savon ordinaire et de l'eau pendant au moins 20 secondes (la température ne change pas l'efficacité du lavage des mains avec du savon ordinaire et de l'eau).
- Utilisez des sites de lavage des mains portables et / ou des distributeurs de désinfectant pour les mains à base d'alcool contenant au moins 60% d'alcool, là où les éviers ne sont pas disponibles.
- Le lavage des mains devrait être encouragé à l'entrée à l'école et avant / après les pauses et les repas, en utilisant les toilettes et en utilisant l'équipement de gymnastique / aire de jeux.
- Rappelez au personnel et aux élèves d'éviter de se toucher les yeux, le nez ou la bouche avec des mains non lavées.
- Assurez-vous que les fournitures de lavage des mains sont toujours bien approvisionnées, y compris du savon, des serviettes en papier et, le cas échéant, un désinfectant pour les mains à base d'alcool avec un minimum de 60% d'alcool.
- Les élèves peuvent apporter leur propre désinfectant ou savon ordinaire s'ils figurent sur la liste autorisée par Santé Canada ou s'ils souffrent d'un problème de santé nécessitant des savons spécialisés.
- (Consultez la liste des désinfectants pour les mains autorisées par Santé Canada pour les produits qui répondent aux exigences de Santé Canada et dont la vente est autorisée au Canada.) <https://www.canada.ca/fr/sante-canada/services/medicaments-produits-sante/desinfectants/covid-19/desinfectants-mains.html>
- Si les mains sont visiblement sales, le désinfectant pour les mains à base d'alcool peut ne pas être efficace pour éliminer les microbes. Le savon et l'eau sont préférés lorsque les mains sont visiblement sales.

- **Accès des visiteurs**

Les parents / tuteurs et les autres visiteurs doivent maintenir une distance physique et éviter la foule lorsqu'ils se trouvent sur le terrain de l'école, y compris à l'extérieur.

Les écoles doivent s'assurer que les visiteurs connaissent les protocoles et les exigences en matière de santé et de sécurité avant d'entrer dans l'école (par exemple, maintenir la distance physique, obligation de porter un masque non médical à l'intérieur de l'école).

Les écoles doivent s'assurer que tous les visiteurs confirment qu'ils ne sont pas malades et ne sont pas tenus de s'isoler avant d'entrer.

Tous les visiteurs doivent porter un masque non médical lorsqu'ils sont à l'intérieur de l'école.

Le CSF n'autorise pas l'accès aux parents, tuteurs et bénévoles dans les établissements pour le moment.

- **Vérification de santé et des symptômes journalière**

La **vérification de santé journalière** est un outil permettant de réduire la probabilité qu'une personne atteinte du COVID-19 vienne à l'école lorsqu'elle est contagieuse.

Les parents et les tuteurs devraient évaluer quotidiennement leurs enfants pour la maladie avant de les envoyer à l'école. Les écoles ne sont pas tenues de vérifier que la vérification de santé des élèves a eu lieu chaque jour ou d'exiger que les parents / tuteurs soumettent un formulaire de vérification de santé quotidien.

Le personnel et les autres adultes doivent effectuer une vérification de santé quotidien actif, conformément à l'ordonnance de WSBC, avant d'entrer à l'école. **Voir affiche en annexe1**

Les élèves et le personnel ou d'autres adultes doivent rester à la maison lorsqu'ils sont malades, car c'est l'un des moyens les plus importants de réduire l'introduction et la propagation du COVID-19 dans les écoles. Les ressources suivantes fournissent des conseils sur les symptômes spécifiques de la maladie :

- Les parents / tuteurs et les élèves peuvent utiliser l'application K-12 Health Check (<https://www.k12dailycheck.gov.bc.ca/healthcheck?execution=e1s1>) ;
- Le personnel et les autres adultes peuvent se référer au « Quand se faire tester pour COVID-19 » de BCCDC.
- Les adultes le personnel, les élèves et les parents / tuteurs peuvent également utiliser l'outil d'auto-évaluation en ligne de la BCCDC, appeler le 8-1-1 ou leur fournisseur de soins de santé.

Le moment où un membre du personnel, un élève ou un autre adulte peut retourner à l'école dépend du type de symptômes qu'il a ressentis (comme indiqué dans l'application K-12 Health Check et la ressource BCCDC « Quand se faire tester pour COVID-19 ») et si un COVID-19 test est recommandé. Voir l'annexe B - Symptômes du COVID-19, tests et retour à l'école pour plus d'informations.

Les adultes les élèves et le personnel qui présentent des symptômes compatibles avec un problème de santé précédemment diagnostiqué (par exemple, les allergies saisonnières) peuvent continuer à fréquenter l'école lorsqu'ils ressentent ces symptômes comme étant normaux. Ils ne nécessitent pas de réévaluation par un fournisseur de soins de santé et ne devraient pas être tenus de fournir une note du fournisseur de soins de santé. S'ils présentent des symptômes nouveaux ou inexplicables, ils doivent demander une évaluation par un professionnel de la santé.

Les élèves ou le personnel peuvent continuer à fréquenter l'école si un membre de leur ménage développe de nouveaux symptômes de maladie, à condition que l'élève / le personnel ne présente aucun symptôme. Si le membre du ménage est testé positif au COVID-19, la santé publique informera l'élève / le personnel asymptomatique de l'auto-isolément et du moment où il pourra retourner à l'école. La plupart des maladies vécues en Colombie-Britannique n'est pas COVID-19, même si les symptômes sont similaires.

ACTION À PRENDRE D'ICI LE 26 FÉVRIER 2021
(vous recevez des directives précises prochainement)

Chaque école via le comité de SST (ou la direction dans le cas où l'école n'a pas de comité SST), doit passer à travers la Liste de contrôle COVID-19 à et faire une ré-évaluation du site et plan de SS de l'école (à venir version française de la Liste de contrôle de SST après 16 février).

http://www.bccdc.ca/schools/Documents/Health_Safety_Checklist.pdf

Lorsque la liste et le plan SS de l'école a été complétée, merci de l'envoyer à Maya Chakarova :

maya_chakarova@csf.bc.ca

Après approbation de la gestionnaire SST, le plan SS de l'école mis à jour doit être publié sur le site Internet de l'école avant le 26 février 2021.

• **INFORMATIONS ET LIENS IMPORTANTS**

- Provincial COVID-19 Health & Safety Guidelines for K-12 Settings :
<https://www2.gov.bc.ca/assets/gov/education/administration/kindergarten-to-grade-12/safe-caring-orderly/k-12-covid-19-health-safety-guidelines.pdf>
- COVID-19 Safe Schools. Up-to-date information about K-12 schools is available at
<https://www.gov.bc.ca/safeschools>
http://www.bccdc.ca/Health-Info-Site/Documents/COVID_public_guidance/Guidance-k-12-schools.pdf
- Vidéo conférence Covid-19 Directives Provinciales BC du 4 février 2021 :
<https://news.gov.bc.ca/ministries/education>

COVID-19

VÉRIFICATION QUOTIDIENNE DES SYMPTÔMES DES EMPLOYÉS DU CSF

Avant d'entrer dans le bâtiment, merci de scanner le code QR ci-dessous avec l'appareil photo de votre téléphone portable et confirmer les informations suivantes :



- Vous n'avez pas voyagé en dehors du Canada dans les 14 derniers jours
- Vous n'avez pas été identifié par les autorités de santé publique comme ayant été en contact étroit avec une personne atteinte de la COVID-19
- Il ne vous a pas été demandé par les autorités de santé publique de vous isoler
- Vous ne présentez aucun nouveau symptôme ou aggravation de symptômes listés ci-dessous :

- | | |
|---|--------------------------------|
| ▶ FIÈVRE | ▶ ESSOUFFLEMENT |
| ▶ FRISSONS | ▶ PERTE DE L'ODORAT OU DU GOÛT |
| ▶ TOUX OU AGGRAVATION
D'UNE TOUX CHRONIQUE | ▶ DIARRHÉE |
| | ▶ NAUSÉES ET VOMISSEMENTS |

Mise à jour: 2021-01-29



Formulaire de vérification journalière des symptômes - Visiteur

Afin de répondre aux exigences des autorités de santé publique et du ministère de l'Éducation en matière de prévention de la transmission de la COVID-19, chaque personne extérieure au CSF doit confirmer les informations ci-dessous et faire l'objet d'une vérification journalière des symptômes associés à la COVID-19, avant de se rendre dans une école du CSF :

Je, soussigné(e) _____ atteste les informations suivantes :

- Je n'ai pas voyagé en dehors du Canada au cours des 14 derniers jours
- Je n'ai pas été identifié.e par les autorités de santé publique comme ayant eu un contact étroit avec une personne atteinte de la COVID-19
- Je n'ai pas reçu un avis des autorités de santé publique exigeant de m'isoler
- Je ne présente aucun nouveau symptôme ou aggravation des symptômes listés ci-dessous :

- Fièvre ou frissons
- Toux
- Perte de l'odorat ou du goût
- Difficulté à respirer
- Mal de gorge
- Perte d'appétit
- Fatigue extrême ou épuisement
- Mal de tête
- Douleurs corporelles
- Nausées ou vomissements
- Diarrhée

La réponse affirmative à l'une de ces questions entraîne l'interdiction d'accès à l'école.

Si vous présentez des symptômes, vous devez consulter HealthLink BC au 811 ou utiliser l'outil d'auto-évaluation [BC COVID-19 Self-Assessment Tool](#) et suivre les conseils de santé publique qui ont été donnés.

École / Site : _____

Date : _____

Signature : _____



Daily health check Form - Visitor

To comply with the public health authorities and the Ministry of Education’s guidelines in order to prevent the spread of COVID-19, each visitor must confirm the information below and complete a daily health check before entering a school.

I, _____ hereby confirm the following information:

- I have not travelled outside of Canada within the past 14 days
- I have not been identified by Public Health as a close contact of someone with COVID-19
- I have not been told to isolate by Public Health
- I am not displaying any new or worsening symptoms listed below:
 - Fever or chills
 - Cough
 - Loss of sense of smell or taste
 - Difficulty breathing
 - Sore throat
 - Loss of appetite
 - Extreme fatigue or tiredness
 - Headache
 - Body aches
 - Nausea or vomiting
 - Diarrhea

If you answered “Yes” to any of the questions above, you will not be allowed to enter the school.

If you have any symptoms listed above, please call HealthLink BC (811) or use the [BC COVID-19 Self-Assessment Tool](#) and follow the instructions.

Name of the school: _____

Date: _____

Signature: _____

**- PROCESSUS -
COVID-19
Exemptions au port du masque du personnel**

Ce document a pour objectif de vous guider lorsqu'un employé ne peut pas porter du masque pour des raisons de santé physique ou de santé mentale.

Les nouvelles directives du 4 février 2021 du Provincial COVID-19 Health & Safety Guidelines for K-12 Settings spécifie que tout le personnel de la maternelle à la 12e année doivent porter un masque non médical ou une visière faciale (dans ce cas un masque doit être porté en plus de la visière faciale) en tout temps.

Exemptions possibles :

Cependant, l'employeur peut exempter les employés qui ont des défis de santé physique et de santé mentale face au port du masque. La remise d'un billet médical à cet effet n'est pas requise, il est en même temps nécessaire de bien comprendre les défis que l'employé éprouve. Par conséquent l'employeur et l'employé exempté s'assurent que les mesures de prévention soient respectées en tout le temps.

Suggestions en cas d'exemption du port du masque par un employé :

- Discuter avec votre DGA ;
- Réorganiser la salle de classe pour permettre l'accomplissement des tâches et la distance de 2 m ;
- Évaluer la station de travail et l'opportunité d'installer une barrière physique ;
- Utiliser une protection de Plexiglas lors de travail avec un élève ou autre ;
- Ouvrir les fenêtres de la classe le plus souvent possible pour aérer la salle de classe ;
- Éviter tout contact rapproché face à face en tout temps ;
- Encourager le port du masque dans les espaces communs dans la mesure du possible ;
- Informer le personnel et les élèves de façon bienveillante.

En dernier recours : La visière peut être portée lorsque les personnes sont incapables de porter un masque non médical en raison d'un problème de santé et la distanciation doit être respectée en tout temps.

Sources :

<https://www2.gov.bc.ca/assets/gov/education/administration/kindergarten-to-grade-12/safe-caring-orderly/k-12-covid-19-health-safety-guidelines.pdf>

http://www.bccdc.ca/Health-Info-Site/Documents/COVID_public_guidance/Guidance-k-12-schools.pdf

Si vous devez faire des commandes additionnelles de matériel, merci d'utiliser le système de requêtes du service des opérations (E-Base).

SUPERVISION DU DINER A)= à l'intérieur B)= dehors

PS : les maternelles vont manger dans leur classe

lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi
Maternelle : Diner : Rose	Maternelle : Diner : Rose	Maternelle : Diner : Rose	Maternelle : Diner : Rose	Maternelle : Diner : Rose
1 ^e à 3 ^e zone 2 Diner : Cynthia France Dehors zone 2 : Cynthia Lydie	1 ^e à 3 zone 1 Diner : Cynthia France Dehors zone 2 : Cynthia Lydie	1 ^e à 3 zone 2 Diner : Lydie France Dehors zone 2 : France Lydie	1 ^e à 3 zone 1 Diner : Cynthia France Dehors zone 2 : France Lydie	1 ^e à 3 zone 2 Diner : Lydie Vincent Dehors zone 2 : Rose Lydie
4 ^e à 7 ^e zone 1 Diner : Jean- Marc Dehors :zone 1) Jean-Marc	4 ^e à 7 ^e zone 2 Diner : Jean- Marc Dehors :zone 1) Jean-Marc	4 ^e à 7 ^e zone 1 Diner : Jean- Marc Dehors :zone 1) Jean-Marc	4 ^e à 7 ^e zone 2 ^e Diner : Jean- Marc Dehors :zone 1) Jean-Marc	4 ^e à 7 ^e zone 1 Diner : Jean- Marc Dehors :zone 1) Jean-Marc
Zones 1	Zones 2	Zones 1	Zones 2	Description Zones
Entrées et Sorties 4-5-6-7				
Zone 1 4-5 sortir portes autobus entrer portes autobus	Zone 2 4-5 sortir portes autobus entrer portes autobus	Zone 1 Maternelle et 1-2-3 <u>Sortir et entrer</u> par la porte face au terrain de baseball PS : les petits attendent en rang et laissent passer les grands de 4 à 7 quand leurs parcours se croisent.	Zone 2 Maternelle et -1-2-3 <u>Sortir et entrer</u> par la porte de la cour au bout du corridor	Zone 1 :Dehors : Forêt magique Basket, tennis En cas de pluie : Gymnase, salle d'art Zone 2 : Dehors Carré de sable Château En cas de pluie : Réfectoire-bibliothèque

SUPERVISION DU DINER A)= à l'intérieur B)= dehors

PS : les maternelles vont manger dans leur classe

Supervision Autobus

Nous avons 2 autobus : Nord et Sud et 2 groupes « M-3 » et « 4-9 »

Alors à la sortie des autobus, il y aura un lieu de rassemblement des M-3 pour permettre de laisser passer en premier les 4 à 9 vers l'école.

Health and Safety Checklist



Complete this checklist with your school's health and safety committee to assess your school's safety plan with the [Ministry of Education's Health and Safety Guidelines](#). Measures that are only sometimes or never in place represent areas where more attention and action may be needed.

SCHOOL: Côte de Soleil

DATE: 26 Feb.

Administrative Measures		
Entrance and Exits	Staff and students are not crowded when they enter and leave the school. This includes spaces like hallways, coat rooms and bus waiting areas.	<input checked="" type="checkbox"/> Always <input type="checkbox"/> Sometimes <input type="checkbox"/> Never
Common Spaces	Staff and students can move through common spaces - hallways, washrooms, cafeteria, bus stops - without crowding or physical contact.	<input checked="" type="checkbox"/> Always <input type="checkbox"/> Sometimes <input type="checkbox"/> Never
Physical Distancing Within Learning Groups	Physical contact and close, face-to-face interactions are minimized. People are spread out as much as possible.	<input checked="" type="checkbox"/> Always <input type="checkbox"/> Sometimes <input type="checkbox"/> Never
Physical Distancing Outside of Learning Groups	There is 2 meters of space available between people from different learning groups when together for extended periods of time (when indoors for elementary, and at all times for middle and secondary).	<input checked="" type="checkbox"/> Always <input type="checkbox"/> Sometimes <input type="checkbox"/> Never
Staff Only Spaces (e.g. Administrative Officers, Staff Rooms, Copy Rooms, etc.)	Physical distancing is practiced. Masks are not used in place of physical distancing.	<input checked="" type="checkbox"/> Always <input type="checkbox"/> Sometimes <input type="checkbox"/> Never
	Visual cues (floor markings, posters, etc.) are in place to promote physical distancing.	<input checked="" type="checkbox"/> Always <input type="checkbox"/> Sometimes <input type="checkbox"/> Never
	Masks are worn in accordance with the Health and Safety Guidelines.	<input checked="" type="checkbox"/> Always <input type="checkbox"/> Sometimes <input type="checkbox"/> Never
Itinerant Staff, Temporary Teachers on Call and Other Visitors	Process in place to ensure itinerant staff, Teachers On-Call and visitors are aware of the school's health and safety measures and their responsibility to follow them at all times.	<input checked="" type="checkbox"/> Always <input type="checkbox"/> Sometimes <input type="checkbox"/> Never
Gatherings	Student gatherings (e.g. events that bring staff and students together outside of regular learning activities) only occur within learning groups and as minimally as possible.	<input checked="" type="checkbox"/> Always <input type="checkbox"/> Sometimes <input type="checkbox"/> Never
	Staff gatherings (e.g. meetings, professional development activities, etc.) occur virtually whenever possible. If not possible, staff are able to be physically distanced during the meeting.	<input checked="" type="checkbox"/> Always <input type="checkbox"/> Sometimes <input type="checkbox"/> Never
Extracurricular Activities	Activities are implemented in line with the guidance for within- and outside-of-learning group interactions, including 2 meters of space available between people from different learning groups (when indoors for elementary, and at all times for middle and secondary).	<input checked="" type="checkbox"/> Always <input type="checkbox"/> Sometimes <input type="checkbox"/> Never

Health and Safety Checklist



Administrative Measures

Hand Hygiene	Hand cleaning facilities available and accessible throughout the school and well maintained.	<input checked="" type="checkbox"/> Always <input type="checkbox"/> Sometimes <input type="checkbox"/> Never
	Signage to remind students staff to practice regular hand hygiene and good cough etiquette.	<input checked="" type="checkbox"/> Always <input type="checkbox"/> Sometimes <input type="checkbox"/> Never

Environmental Measures

Learning Space Configuration	Learning spaces are arranged to maximize the space available and to minimize people directly facing one another (where possible).	<input checked="" type="checkbox"/> Always <input type="checkbox"/> Sometimes <input type="checkbox"/> Never
Increased Cleaning and Disinfecting	General cleaning and disinfecting is done every 24 hours, with frequently-touched surfaces cleaned an additional time (including once during the school day).	<input checked="" type="checkbox"/> Always <input type="checkbox"/> Sometimes <input type="checkbox"/> Never
Ventilation and Air Exchange	The school's ventilation system is serviced and operating to specifications.	<input checked="" type="checkbox"/> Always <input type="checkbox"/> Sometimes <input type="checkbox"/> Never

Personal Measures

Daily Health Checks	Staff complete an active Daily Health Check.	<input checked="" type="checkbox"/> Always <input type="checkbox"/> Sometimes <input type="checkbox"/> Never
	Parents and students are made aware of their responsibilities to complete a Daily Health Check.	<input checked="" type="checkbox"/> Always <input type="checkbox"/> Sometimes <input type="checkbox"/> Never
Stay Home When Sick	Staff and students are reminded to stay home when they are sick.	<input checked="" type="checkbox"/> Always <input type="checkbox"/> Sometimes <input type="checkbox"/> Never

Personal Protective Equipment

Masks	Staff, itinerant staff, and visitors (who are able to), wear masks in accordance with the K-12 Health and Safety Guidelines.	<input checked="" type="checkbox"/> Always <input type="checkbox"/> Sometimes <input type="checkbox"/> Never
	Students (who are able to), wear non-medical masks in accordance with the Health and Safety Guidelines.	<input checked="" type="checkbox"/> Always <input type="checkbox"/> Sometimes <input type="checkbox"/> Never
	Masks are available for those who have forgotten theirs.	<input checked="" type="checkbox"/> Always <input type="checkbox"/> Sometimes <input type="checkbox"/> Never



Rue Joyce

Accès aux élèves de 6-7-8-9

Entrée des autobus

Rue Egmont

Rue Michigan

Entrée principale

Rue Fairmount

Zone 1

Safety Plan-September 2020

Drivers responsibilities:

1. Must assess themselves daily for symptoms of common cold, influenza, or COVID-19 prior to driving the bus. If a driver has any symptoms, they must not drive the bus.
2. Allow only registered students to ride: if an unregistered student is at the bus with no parent transport that time and not again until registration is approved.
3. Load students from back to front seating the students in assigned seats. Will provide instruction to passengers as to proper loading and unloading procedures.
4. Will keep up-to-date passenger and seating arrangement lists to share with Public Health should contact tracing need to occur.
5. Will wash their hands often, including before and after completing trips. Either with soap and water or hand sanitizer
6. Will supervise the loading and unloading process.
7. Drivers are required to wear a non-medical mask, a face covering or a face shield (in which case a nonmedical mask should be worn in addition to the face shield) when they cannot maintain physical distance in the course of their duties. Gloves will be provided for sanitization and disinfecting purposes.

Students Responsibilities:

1. Students must be assessed for COVID19 symptoms and must stay home if not feeling well.
2. All students are required to wear masks on the bus as social distancing may not be possible and there is no guarantee that they will only be sitting with family.
3. Students that are not registered will not be transported.
4. Students will and MUST sit in assigned seats.
5. Students must wash their hands before entering the bus.
6. The students are not to eat or drink on the bus.
7. The students are not to touch other students on the bus, at any time.